

Corps-Ame-Esprit

LA STRUCTURE TERNAIRE DU COMPOSE MATÉRIEL ET LES ESSENCES SPIRITUEUSES

« L'homme fut créé à 3 heures, nombre des essences spiritueuses qui ont coopéré à la formation des corps », lisons-nous dans la leçon n° 4 destinée aux élus coëns de Lyon, du lundi 17 janvier 1774, et nous découvrons, cette indication au sujet de la réception de l'Apprenti : Dans le premier grade d' apprenti, après avoir subi l'épreuve des éléments matériels, figuratifs de ceux dans lesquels l'homme actuel est incorporisé, vous avez bientôt reconnu que vous étiez tombé sous le fleau de l'Inexorable Justice »

Le ternaire préside donc, comme va le découvrir le frère reçu au Rectifié, à la formation des corps en réponse au crime commis par Adam, mais aussi, paradoxalement, à la régénération de ces derniers (Réf 122) : Le Christ, par ces paroles, explique Willemoz : **« Je détruirais ce Temple et je le rebâtirai en trois jours »**, semble vouloir nous faire entendre, par ce nombre ternaire qui ne peut se rapporter à des jours ordinaires, les trois routes ou voyages indiqués à l'homme pour être remis à son principe de création divine.

Il ne peut espérer y parvenir que par l'exercice des trois vertus opposées aux vices qui l'ont fait déchoir, qui sont la sagesse, la force et l'humilité (Réf 123 leçons de Lyon N°7 du vendredi 28 janvier 1774) »

Dans la leçon n° 9 du 4 février 1774, leçon donnée par Jean Baptiste Willemoz aux frères de la Bienfaisance, ce qui confère à cet exposé, fort instructif, un sens singulier par rapport aux thèses que l'on retrouvera développées ensuite dans les classes maçonniques arrêtées et définies en 1778, on découvre une explication étendue des principes du ternaire:

« Nous appliquons aux trois essences spiritueuses, ou aux trois éléments et principes corporels qui en proviennent, les noms de **souffre, sel et mercure**. Ces trois choses sont les principes de toute corporisation. Elles sont toutes mixtes et réunies ensemble, non seulement dans les corps, mais même dans la plus petite particule des corps, et sans cette union intime qui s'opère par le véhicule qui les lie, les corps ni les parties qui les composent ne pourraient subsister, puisque, dès le moment que le véhicule inséré en elles par les esprits de l'axe qui les produisent en est séparé, les éléments constituant le corps se désunissent, se décomposent et se réintègrent dans les essences d'où ils proviennent.

Ces trois choses, nommées **mercure, sel et soufre**, représentent les trois principes constitutifs universels de création et de corporisation matérielle, **qui sont la partie solide, la partie fluide aquatique et la partie ignée**. (Information que vous avez déjà entendue dans les lumières d'ordre)

Quoique ces principes universels se trouvent indispensablement réunis, comme nous l'avons dit, dans tous les corps quelconques, néanmoins nous appliquons chacun d'eux avec une distinction particulière à celui des éléments dans lequel il abonde le plus et encore aux parties des corps avec lesquelles on aperçoit plus d'analogie et aux couleurs qui lesreprésentent. Nous y examinons leurs places pour mieux juger leur action.

Ainsi, lorsqu'il s'agit de la création du général, ou de la Terre, et de ce qui l'environne, quoique chaque particule de cette Terre soit un mixte des trois principes universels, néanmoins comme elle est le corps le plus solide et le plus pesant de la création (ce qui est prouvé par la place inférieure qu'elle y occupe), **nous lui appliquons le mercure comme représentatif du principe solide et ténébreux, désigné par la couleur noire, que nous lui appliquons aussi**.

Nous appliquons **le soufre tant au feu intérieur de la Terre** qu'au feu inférieur que l'Ordre nous enseigne être placé au-dessous d'elle, comme un foyer toujours entre tenu par les esprits de l'axe que nous nommons feu central, ou feu incréé, lequel par son action toujours subsistante actionne sans cesse le feu intérieur, lequel est à son tour réactionné par le feu supérieur ou solaire, qui le tient en équilibre dans son centre. **C'est par cette raison que nous appliquons au soufre la couleur rouge comme représentative du feu, agent principal de la nature**.

Enfin nous appliquons **le sel à l'eau**, dont il est le principe particulier. L'eau, ou l'humide grossie, qui enveloppe la Terre, tempère l'action du feu qui en dissoudrait et diviserait les parties, comme le feu à son tour la défend de la destruction qu'occasionnerait l'eau si elle restait exposée à sa seule action.» Le texte ne nous le dit pas, **mais c'est le blanc qui est appliqué à l'eau, formant, avec le rouge et le noir, les trois couleurs fondamentales, qui sont placées au cœur même de la structure du vivant, répondant, et faisant écho, aux trois essences spiritueuses qui constituent le composé matériel**.

Ce qui donne la synthèse suivante :

Mercury = Terre = Ténèbres = Noir

Souffre = Feu = Sang = Rouge

Sel = Eau = Humide = Blanc

Ailleurs nous apprenons : « La loi ternaire a tout produit et par elle tout finira.

On l'aperçoit :

1°) dans le nombre des trois essences spiritueuses d'où tout est provenu, **soufre, sel et mercure** ;

2°) dans l'union de ces trois essences spiritueuses prises ensemble : 1, dans celle des trois éléments provenus des trois essences, 2, et enfin dans l'union des trois principes corporels qui constituent toute forme matérielle, provenus à leur tour des trois éléments, 3, nombre ternaire de forme de création matérielle temporelle, ou sénaire. La même loi ternaire qui a coopéré à la formation et à l'entretien des êtres corporels de vie passive opérera leur destruction et leur réintégration.

Dans l'instruction secrète, Willemoz reviendra sur le caractère déterminant du ternaire au Rectifié, expliquant pourquoi cette loi s'y trouve présente d'une manière si prégnante et singulière : « Il n'y a et ne peut avoir dans la Nature créée, que trois Principes simples fondamentaux, et trois mixtes élémentaires, ternaire dont la réunion produit le nombre 9 de la matière apparente. » (Instruction secrète des Grands Profès op.ci)

Le lecteur attentif, trouve d'ailleurs ici la clé mystérieuse expliquant **pourquoi le Rectifié ne reconnaît que trois éléments et non point quatre**, contrairement aux autres Rites maçonniques, et transmette, à ce titre, une initiation originale non équivalente et distincte de la maçonnerie qualifiée « **d'apocryphe** » par Martinés, qu'il cherchait à redresser et réformer, ce que confirme cette affirmation, éminemment coën : « Vous avez peut-être été étonné de n'entendre parler que de trois Éléments au lieu de quatre que l'on admet vulgairement pour la formation et la composition des corps. Il n'y en a effectivement que trois ; comme il n'y a que trois principes fondamentaux, que l'on dénomme philosophiquement « **soufre, sel et mercure, « ou feu, eau et terre »**.

Il ne peut y en avoir davantage, parce que la loi ternaire est sacrée, qui présida à leur création y imprima son propre nombre pour être le sceau indélébile de sa puissance et de

sa volonté. L'air, poursuit le texte, que quelques-unes ont placé parmi les éléments, n'en est point un. Il leur est infiniment supérieur par sa nature »

La source doctrinale du Régime Écossais Rectifié, comme nous le savons, vous pouvez le lire dans l'introduction du Rituel du 1er grade provient de Martinés de Pasqually, et il n'est pas surprenant de découvrir dans deux catéchismes coëns, les précisions concernant la limitation à trois du nombre des essences, et l'explication de la non-appartenance de l'air aux éléments.

Au degré d'Apprenti Coën il est dit :

- Demande : Pourquoi n'admettez-vous que trois éléments ?

- **Réponse : Parce que l'air n'en est point un réellement, et qu'il émane totalement des autres, sans lesquels il n'existerait pas plus que le corps sans son âme.**

- Demande : Quelle est donc l'utilité de l'air ?

- **Réponse: L'air, pris comme élément, est plus matériel que les autres, et c'est sur lui que les astres et les planètes impriment la force de leur action pour la communiquer aux corps solides (Catéchisme apprenti coëns)**

Cette spécificité de la limitation à trois des éléments est reprise, développée et expliquée avec plus de détails encore, dans le catéchisme des Commandeurs d' Orient, ou Apprentis Réaux + Croix :

- Demande : Sur quoi travaillent les Commandeurs Apprentis R + ?

- **Réponse: Sur le feu, sur l'eau, sur la terre et sur les éléments.**

- Demande : Qu'apprenez-vous à connaître par le feu ?

- **Réponse : La forme glorieuse de l'enveloppe de l'esprit.**

- Demande : Qu'apprenez-vous à connaître par l'eau ?

- **Réponse : La modération et la température de son action**

- Demande : Qu'apprenez-vous à connaître de la terre ?

- **Réponse: Le produit de son opération.**

- Demande : Qu'apprenez-vous à connaître par les éléments ?

- **Réponse: Les différentes révolutions innées dans la loi de la nature créée.**

- Demande : Quel est le nombre mixte des éléments ?

- **Réponse: Il est Ternaire.**

- Demande : Distinguez-moi, Respectable Maître, ce nombre ternaire.

- **Réponse: Le feu par son nombre septénaire, l'eau par son nombre quaternaire, et la terre par son nombre ternaire.**

- Demande : Il n'y aurait donc que trois éléments selon la division du nombre mixte élémentaire que vous me donnez ?

- **Réponse: Oui, très Puissant Maître, il ne peut y en avoir que trois, qui sont vraiment allusion à la pensée , l'action et l'opération de la création, car si la création universelle était soutenue par quatre éléments, elle ne pourrait être que purement spirituelle divine, et non de substance matérielle sujette à révolution ; ce qui est encore prouvé par la quadruple essence divine dans laquelle il n'est contenu aucune espèce d'essence matériel.**

- Demande : Pourquoi enseigne-t-on à connaître quatre éléments qui sont le feu, l'eau, la terre et l'air ?

- **Réponse : Cette démonstration, très Puissant Maître, est purement sortie du compt imaginaire des hommes, qui n'ont point observé celui qui est contenu dans la loi parfaite de création.**

- Demande : Pourriez-vous, très Respectable Maître, me prouver que l'air n'est point un élément parfait ?

- **Réponse : Oui, très Puissant Maître, ainsi qu'il nous est enseigné qu'il n'y a qu'un seul élément supérieur temporel, qui est le feu, dans lequel les trois essences spiritueuses de création universelle étaient renfermées pour coopérer à la formation des trois corps qui composent l'univers, qui sont le céleste(1) le terrestre(2), et le particulier(3).**

Ce premier élément supérieur renfermait encore l'eau et la terre qui étaient dans leur premier principe d'indifférence, sans forme ni action.

Par cette même raison, l'air ne pouvait être contenu dans un lieu d'inaction. Ce qui prouve la vérité de ce que j'avance à cet égard, c'est que l'air n'est autre chose que l'effet de l'action des esprits inférieurs et majeurs qui actionnent et réactionnent les différents êtres corporels. C'est de leur plus ou moins de force d'action et de réaction que les différents corps se ressentent de cette opération.

L'air n'est donc point un corps visible ; c'est à tort qu'on l'a compris dans les corps élémentaires plutôt qu'alimentaires, puisqu'il est l'aliment de ces mêmes éléments, étant l'opération des esprits ternaires agents des formes.

- Demande : Par qui vous est-il représenté que l'air n'est point un élément ?
- **Réponse : Par l'opération que Moïse fit sur le feu spirituel que l'écriture Sainte explique allégoriquement par le buisson ardent, ce qui avait été opéré par Énoch; par l'opération de Zorobabel fit sur l'eau du Fleuve d'Assyrie, ce qui avait été opéré par Noé ; et par l'opération que le Christ a faite sur la terre pour la réconciliation des hommes, ce qui avait été prédit par l'opération que Melchisédech avait faite en faveur d'Abraham, lorsqu'il le bénit.**

Voilà, très Puissant Maître, un garant parfait de ce que j'avance sur l'unique existence des trois éléments, puisque aucun sage spirituel n'a opéré sur la partie aérienne »

On le voit aisément, Willemoz s'est donc appuyé sur l'enseignement de Martinés pour la rédaction des rituels du Régime Écossais Rectifié, et a conféré à son système une doctrine identique au sujet du nombre ternaire des éléments, et la mise à part de l'air au Régime Rectifié ne s'explique que si l'on remonte à la source que constituent les rituels coëns.

On notera par ailleurs, ce qui ne manque pas d'intérêt, que Louis Claude de Saint-Martin a également traité avec une rare précision la question des essences spiritueuses, et expliqua très clairement dans son premier livre publié, « Des erreurs et de la vérité », pourquoi l'air ne pouvait être regardé comme un élément et ne ressortissait absolument pas, contrairement à ce que prétendit une fausse science, de cette catégorie, participant ainsi, puisqu' exposant la même doctrine, de ce qu'enseigne le Régime Écossais Rectifié.

Et c'est là que je soulève le voile quelques instants du sanctuaire pour vous donner l'explication que nous trouvons dans le Martinisme de Louis Claude de Saint Martin :

« J'ai enseigné que l'Air n'était pas au nombre des Éléments, parce qu'on ne peut, en effet, regarder comme élément particulier, ce fluide grossier que nous respirons, qui enfle ou resserre les corps, selon qu'il est plus ou moins chargé d'eau ou de feu. Il y a sans doute dans ce fluide une Principe que nous devons appeler, Air. Mais il est incomparablement plus actif et plus puissant, que les Éléments grossiers et terrestres dont les corps sont composés ; ce qui se confirme par mille expériences.

Cet Air est une production du Feu, non de ce Feu matériel que nous connaissons, mais du Feu qui a produit le Feu et toutes les choses sensibles.

L'Air, en un mot, est absolument nécessaire pour l'entretien et la vie de tous les temps élémentaires, il ne subsistera pas longtemps qu'eux ; mais n'étant point Matière, comme eux, on ne peut le regarder comme Éléments, et par conséquent, il est vrai de dire qu'il ne peut entrer dans la composition de ces mêmes corps.

Quelle sera donc sa destination dans la Nature ? Nous ne craignons pas de dire qu'il n'est proposé que pour communiquer aux Êtres corporels les forces et les vertus de ce Feu qui les a produits. Il est le char de la vie des Éléments, et ce n'est que par son secours qu'ils peuvent recevoir le soutien de leur existence ; car sans lui toutes les circonstances rentreraient dans le centre d'où elles sont sorties. Mais en même temps qu'il coopère le plus à l'entretien des corps, il faut remarquer qu'il est aussi l'agent principal de leur destruction, et cette Loi universelle de la Nature ne doit plus nous étonner, puisque la double action qui constitue l'Univers corporel, nous apprend qu'une de ces actions ne peut jamais y dominer qu'au détriment de l'autre »

Louis Claude de Saint-Martin, Des erreurs et de la vérité, op. cit. pp. 138-142, le texte de Saint-Martin se poursuit ainsi : « C'est pour cela que lorsque les Êtres corporels ne jouissent pas de toutes les vertus particulières, il est très nécessaire de les préserver de l'Air, si l'on veut les conserver.

C'est pour cela que l'on couvre très soigneusement toutes les blessures et toutes les plaies, parmi lesquelles il s'en trouve quelquefois, auxquelles il ne faut d'autres remèdes que de les garantir de l'action de l'Air ; c'est pour cela aussi que les Animaux de toute espèce se mettent à couvert pendant le sommeil, parce qu'alors l'Air aggraverait plus fortement sur eux, que pendant la veille, où ils ont toutes leurs forces pour résister à ses attaques, et n'en retirer que les avantages nécessaires à leurs conservations. Si, outre ces propriétés de l'Air, on veut voir encore mieux sa supériorité sur les Éléments, il suffira d'observer que, lorsqu'on parvient, autant qu'il est possible, à le séparer des corps, il conserve toujours sa force et son élasticité, aussi violentes et aussi longues que soient les opérations qu'on peut faire sur lui ; dès lors on doit le reconnaître comme inaltérable ; ce qui ne

Convient à aucun des autres Éléments, qui tombent tous à dissolution, lorsqu'ils sont séparés les uns des autres ; c'est donc, par toutes ces raisons réunies, que nous devons le placer au-dessus des Éléments, et ne pas le confondre avec eux.

Cependant, l'on pourrait ici me faire une objection ; quoique je ne place point l'Air au nombre des Éléments, je l'attache néanmoins à l'entretien des corps, et je lui donne pas plus de durée qu'à eux; cela fait donc nécessairement un Principe de plus dans la constitution des Êtres corporels ; ils ne seront donc plus Ternaires, comme je l'ai annoncé. Examinant ensuite l'analogie que j'ai établie entre la Loi de la constitution des corps et le nombre des agents qui en font opérer la corporisation, on pourrait en conclure que je suis forcé d'augmenter aussi le nombre de ces agents.

Sans doute il existe une cause au-dessus des trois causes temporelles dont j'ai parlé, puisque c'est elle qui les dirige, et qui leur communique leur action. Mais cette Cause qui domine sur les trois autres, ne se fait connaître qu'en le manifestant à nos yeux. Elle se renferme dans un sanctuaire impénétrable à tous les Êtres assujettis au temps, et sa demeure, ainsi que ses actions, étant absolument hors du sensible, nous ne pouvons la compter avec les trois causes employées aux actions de la corporisation de la Matière et à toute autre action temporelle.

C'est cette même raison qui nous empêcherait encore d'admettre l'Air au nombre des Éléments, quoique les Éléments et les Corps qu'ils engendrent ne puissent vivre un instant sans lui ; car, quoique son action soit nécessaire pour l'entretien des Corps, il n'est pas soumis à la vue corporelle, comme sont les Corps et les Éléments.

Enfin, dans la décomposition des Corps, nous trouvons visiblement l'Eau, la Terre et le Feu, et quoique nous sachions indubitablement que l'Air y existe, nous ne l'y pouvons jamais voir, parce que sont action est d'un autre ordre et d'une autre classe.

Ainsi on trouve toujours une parfaite analogie entre les trois actions nécessaires à l'Existence des corps et le nombre des trois Éléments constitutifs, puisque l'Air est dans l'ordre des Éléments, ce que la Cause première et dominante est dans l'ordre des actions temporelles qui opèrent la corporisation ; et de même que cette Cause n'est point confondue avec les trois actions dont il s'agit, quoiqu'elle les dirige ; de même l'Air n'est point confondu avec les trois Éléments, quoiqu'il les vivifie.

Nous sommes donc bien fondés à admettre la nécessité de ces trois actions, comme nous ne pouvons nous dispenser de reconnaître les trois Éléments. »

Ainsi donc, douterions-nous encore du caractère fondamental du ternaire au Rectifié, l'instruction secrète, dont nous connaissons à présent les origines doctrinales, le déclare formellement : **Le nombre 3 du premier grade, désigne les trois principes fondamentaux de toute corporisation, dans leur état de simplicité et d'inaction primitive (Instruction des Grands Profès) »**

Nous nous trouvons de la sorte, comme il est aisé de le constater à la lecture de ces textes, au cœur même de la doctrine de Martinés, sur laquelle va s'appuyer toute l'architecture théorique du Rectifié, largement développée à chacun des grades du Régime, et dont il nous serait possible d'extraire une multitude d'exemples ayant trait à cette loi du ternaire, extrêmement dominante du point de vue initiatique.

Nous avons, pour les raisons plus haut exprimées, jugé préférable de nous appuyer sur les Leçons de Lyon afin de respecter l'œuvre de réforme entreprise par Jean Baptiste Willemoz, mais il est tout de même intéressant, sur ce point, de constater l'extrême identité de vue, certes entre les rituels de l'Ordre des Chevaliers Maçons élus coëns de l'Univers et le Régime Rectifié, mais aussi directement Martinés et Pasqually et le réformateur lyonnais, puisque cette loi du ternaire exerce un rôle singulier d'union, quasi parfaite, sur la plan théorique, entre les coëns et le Régime Rectifié.

Je vous cite les principaux :

- La structure ternaire du composé matériel et les essences spiritueuses
- Le Triangle d'Orient
- Le Temple Coën et la loge rectifiée
- La Symbolique des nombres
- La Batterie du 1er grade par trois coups
- La Défiance du Rectifié vis-à-vis de la matière
- La noblesse de l'origine de l'homme et sa haute destination primitive

Le passage le plus instructif, s'agissant de cette loi du ternaire chez Martinés, se trouve dans son Traité sur la réintégration au moment du

« **Second discours de Moïse** », lorsque le libérateur des Hébreux explique comment fut indiquée à Bethzaléel la façon de construire le tabernacle. On découvre dans ces lignes le caractère premier du ternaire vis-à-vis de la Création, loi ternaire qui présida à l'essence de toute entreprise d'édification quel qu'en soit le niveau ou l'objet : « **De même que j'ai communiqué à Bethzaléel les ordres du Créateur pour la construction du tabernacle, de même le Créateur communiqua directement aux esprits inférieurs la loi de création des essences spiritueuses ; de même que j'ai donné à Bethzaléel le plan de son ouvrage, de même les esprits inférieurs reçurent, par un député supérieur, l'image de la forme apparente de l'univers ; de même aussi les esprits inférieurs, ayant reçu l'ordre du Créateur pour la construction de l'univers, ainsi que l'image de la forme apparente qu'il devait avoir, produisirent d'eux-mêmes les trois essences fondamentales de tous les corps, avec lesquels ils formèrent le temple universel**»(Traité § 256).

Une indication précieuse nous est également donnée à la fin de ce texte, à propos de l'universalité absolue du ternaire, éclairant les enseignements dispensés par les Leçons de Lyon et le Régime Écossais Rectifié, ce dernier en faisant même, dans ses premiers grades, un point fondamental de son discours initiatique : « Les trois sujets qui ont travaillé à la construction du tabernacle, savoir Bethzaléel et ses deux associés, font une allusion véritable au nombre ternaire qui constitue la faculté puissante des esprits inférieurs producteurs des trois essences spiritueuses d'où sont provenues toutes les formes corporelles ».

On perçoit mieux, à cet instant, pourquoi le ternaire occupe une place à ce point importante au Rectifié, car tout ce qui est créé fut établi, structuré, composé par ce principe que l'on retrouve absolument au cœur de toute forme, corps ou éléments matériels, y compris, dans l'édification du tabernacle, image emblématique du Temple universel ou particulier, tel que l'est, en lui-même, le mineur spirituel pourtant constitué originellement de puissance quaternaire, mais cependant ternaire en sa composition corporelle présente, de par la dégradation qu'il a subie après son expulsion de l'Éden, dégradation lui ayant conféré un pesant «corps de matière», un organisme grossier, façonné selon les règles qui sont désormais inscrites au cœur même de tout le composé temporel.

Le caractère paradoxal de cette loi du ternaire, caractère que Martinés avait déjà amplement dévoilé, provient de ce que, dans le même temps, elle est celle qui va autoriser une éventuelle réédification et reconstruction de l'édifice du mineur spirituel, comme le confirmera le frère Orateur du Rectifié dans son œuvre lorsqu'il s'adressera à la nouvelle pierre du Temple qui a été reçue dans l'Ordre, il lui déclare : « Le Vénérable Maître vous a invité à ne pas vous décourager par les obstacles. Cependant, par cette première tentative, vous avez acquis l'âge de trois ans, premier nombre mystérieux de l'ordre. Vous avez été conduit par trois pas d'équerre à l'Orient, et là, après avoir été interpellé trois fois de déclarer si c'était bien par un pur et libre effet de votre volonté que vous demandiez à être reçu, le genou droit sur l'équerre et la pointe du Compas sur le cœur, vous avez solennellement pris à l'émotion le Grand Architecte de l'Univers de vos engagements. Les trois pas maçonniques qui vous ont porté à l'Orient nous annoncent ce que vous devez à l'auteur de toutes choses, à vos Frères et à vous-même. L'Équerre vous désigne que si vous remplissez avec exactitude et régularité tous ces devoirs, vous devez espérer de parvenir à la lumière du vrai Orient ».

L'interpellation qui vous a été faite vous apprend que si l'homme a perdu la lumière par l'abus de sa liberté, il peut la recouvrer par une volonté ferme et inébranlable dans la pratique du bien. Le Compas sur le cœur est l'emblème de la vigilance avec laquelle vous devez réprimer vos passions et régler vos desirs.

Et votre engagement vous lie irrévocablement à tout ce que vous avez promis à Dieu et à vos Frères.

Cette force régénératrice du ternaire, agissant cette fois-ci en rétablissant les ruines du Temple ancestral, se retrouve dans les trois états qu'aura, par la suite, à retracer sur lui-même le candidat au cours de sa vie maçonnique, que l'on figurera par

les trois voyages emblématiques de la symbolique puissante et suggestive, amenant « l'homme de désir » à effectuer, concrètement, le lent chemin de réédification spirituelle et de remontée vers sa Source première :

« **Ces trois états de Cherchant, de Persévérant et de Souffrant** sont tellement liés dans l'homme de désir qu'on a cru devoir nous les rappeler ensemble en vous les retraçant par chacun de vos voyages. Les trois voyages dans l'obscurité nous ont figuré la carrière pénible que l'homme doit parcourir, les travaux immenses qu'il a à faire sur son esprit et sur son cœur, et l'état de privation où il se trouve lorsqu'il est abandonné à ses propres lumières. L'épée sur le cœur désigne le danger des illusions auxquelles il est exposé pendant sa course passagère, propensions qu'il ne peut repousser qu'en veillant et en épurant sans cesse ses desirs. Les ténèbres qui le envahissent nous désignent aussi celles qui couvriraient toutes choses dans le principe de leur formation. Enfin le guide inconnu qui vous a été donné pour faire cette route vous figure ce rayon de lumière qui est inné dans l'homme, par lequel seul il sent l'amour de la vérité et peut parvenir jusqu'à son Temple ».

Ce beau passage, dont l'immense profondeur demandera à l'Apprenti franc-maçon de longues années de méditation pour qu'il fasse véritablement son œuvre, est porteur de sublimes vérités dont l'essence secrète est discrètement signalée dans cette révélation portant sur l'un des éléments les plus élevés de la connaissance initiatique, ouvrant la sublime carrière qui conduit à la contemplation de la Vérité, faisant entrer, dans le même temps, le Frère au cœur du principe de la Rédemption universelle, principe manifesté lors de la réception par les trois coups de maillet effectués sur le cœur du récipiendaire ; « vous avez été reçu Franc Maçon par trois coups de maillet sur le compas dont la point était posée sur votre cœur.

Le sang vous rappelle que ce fut par l'effusion du sang que l'Alliance du Seigneur fut formée par Abraham, père du peuple choisi ; que ce fut par le sang que la loi donnée à Moïse sur le Mont Sinai fut pratiquée dans le Temple ; que c'est enfin par le sang que la loi de grâce a été établie et posée. Les trois coups sur le cœur vous désignent l'union presque inconcevable que l'homme a été rétabli dans sa pureté, son corps, son âme et son esprit baignés, symboliquement, du Sang de l'agneau Salomon.

Le Ternaire est ainsi placé à la base du composé matériel dont il est une sorte de codage déterminant et emprisonnant, mais il devient, par l'initiation, la source d'une régénération matérielle dont les trois coups portés sur le cœur du candidat, cœur sur lequel a été placée par le Vénérable Maître la pointe du compas, figure le perçement du Verbe sur la croix afin que l'être soit lavé et rétabli dans sa pureté, son corps, son âme et son esprit baignés, symboliquement, du Sang de l'agneau Réparateur.

Je conclusais pour vous dire que cette assimilation de l'homme au ternaire est confirmé par le passage suivant du discours destiné au Frère qui vient d'être reçu dans les 5 grades symboliques de l'Ordre des Coëns : le second triangle fait encore allusion au corps de l'homme qui est aussi ternaire dans ses principes constitutifs et dans sa division.

Il a aussi une forme triangulaire comme le corps général terrestre dont il est la répétition ainsi que de toute la création universelle, puisqu'il nous est enseigné qu'il est le petit

monde. Le dis qu'il est ternaire dans ses principes constitutifs puisqu'il est formé de trois éléments ou principes premiers qui en composent la charpente : Le Mercure, le Souffre et le Sel. Nous appliquons le Mercure ou la terre au solde ou à l'os, le Souffre ou le feu ou fluide ou au sang, le Sel ou l'eau à la chair ou enveloppe du corps.

Il est ternaire dans sa division comme la création universelle dans laquelle nous reconnaissons réellement trois parties très distinctes, à savoir le terrestre, le céleste et le sur éléste.

De même dans le corps de l'homme, nous distinguons le ventre ou la partie végétative qui répond à la partie terrestre, la poitrine ou la partie animale qui répond au céleste, et la tête ou partie spirituelle qui correspond au surcéleste.

Nous trouvons la même division dans le Temple élevé à la gloire de l'Eternel par Salomon, qui construit sur les plans donnés à David par le Suprême Architecte, étant lui-même une répétition du corps de l'homme et de la création universelle.

Nous y voyons en effet le Porche qui correspondait à la partie inférieure du corps de l'homme ou au ventre et à la partie inférieure de la Création ou de la Terre ; ensuite le Temple qui répondait à la poitrine et au céleste ; et enfin le Sanctuaire qui correspondait de même à la tête de l'homme et la partie sur céleste de la création universelle.(Discours d'initiation à un nouveau reçu sur les trois grades, d'apprenti, compagnon et maître symboliques, fonds Willemoz, MS 5919-12)